



Mise en œuvre des motions, des postulats, des déclarations de planification et des charges imposées 2023

Chancellerie d'État CHA

Rapport du Conseil-exécutif au Grand Conseil

Date de la séance du CE : 10 janvier 2024
N° d'affaire : 2022.STA.1788
Direction : Chancellerie d'État
Classification : Non classifié

Table des matières

1	Introduction.....	3
2	Propositions de classement	3
3	Demandes de prolongation de délai	4
4	Motions et postulats ne faisant l'objet d'aucune proposition ni demande	4
5	Déclarations de planification.....	5
6	Charges imposées dans le cadre des affaires de crédit	6

1. Introduction

Dans le présent document, le Conseil-exécutif informe le Grand Conseil sur l'état d'avancement du traitement et de l'exécution des interventions parlementaires conformément à l'article 70 de la loi sur le Grand Conseil (LGC ; RSB 151.21). Le rapport concerne toutes les motions et tous les postulats adoptés par le Grand Conseil. Le jour de référence est le 31 décembre 2023. Le cas échéant, le Conseil-exécutif adresse également ses demandes de prolongation de délai ainsi que ses propositions de classement au Grand Conseil (art. 70, al. 1 et 3 LGC). Enfin, le Conseil-exécutif rend compte de la mise en œuvre des déclarations de planification (art. 53 LGC) ainsi que des charges imposées dans le cadre des affaires de crédit.

2. Propositions de classement

Le tableau ci-après fait état de toutes les motions et de tous les postulats que le Conseil-exécutif propose de classer. L'état de traitement permet de motiver la proposition.

CHANCELLERIE D'ÉTAT (CHA)				
N° et type d'intervention	Auteur-e (domicile, parti) Titre	Date d'adoption Décision du GC	Délai d'exécution	État d'avancement du traitement Motivation de la proposition de classement
163-2017 M	Graber (La Neuveville, UDC) du 19.06.2017 Relocalisation des institutions bernoises sises à Moutier	06.12.2017	31.12.2021	Le transfert de Moutier est prévu pour le 1 ^{er} janvier 2026 au plus tard. La réorganisation de l'administration, de la justice, de la police et des écoles francophones dans le Jura bernois proposée par le Conseil-exécutif a été débattue par le Grand Conseil et approuvée dans les grandes lignes.
193-2017 M	Benoit (Corgémont, UDC) du 04.09.2017 Pas de transfert de commune(s) au canton du Jura sans suppression des articles 138 et 139 de la Constitution jurassienne	06.12.2017	31.12.2021	Les autorités judiciaires ont définitivement annulé la votation du 18 juin 2017 sur l'appartenance cantonale de la commune de Moutier ; une nouvelle votation a dès lors dû être organisée le 28 mars 2021. La commune de Moutier a opté pour un transfert au canton du Jura. Signé en novembre 2023, le concordat intercantonal relatif au transfert de Moutier, qui sera soumis en 2024 aux Parlements bernois et jurassien, règle les questions visées par l'intervention.
041-2019 M	Gullotti (Tramelan, PS) du 04.03.2019 Un lieu de mémoire pour les victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance et de placements extrafamiliaux dans le canton de Berne	26.11.2019 Adoption sous forme de postulat	31.12.2023	Le 25.05.2023, à Kôniz, le Symbole commémoratif bernois a été lancé officiellement par la présidente du Conseil-exécutif. Composé d'une plaque commémorative, d'une exposition d'affiches, d'un site Web et de matériel didactique, le projet a également impliqué quelques 170 communes et paroisses bernoises. Les cérémonies organisées par celles-ci fin mai ou début juin ont été l'occasion d'inaugurer les plaques commémoratives et d'organiser des lectures publiques, des soirées cinéma, des concerts et de nombreuses rencontres avec les personnes concernées. Le Symbole commémoratif bernois a été mis en place en collaboration étroite avec les représentantes et représentants de différents groupes de victimes.
074-2021 M	Streit-Stettler (Berne, PEV) du 22.03.2021 Encouragement de la formation de l'opinion sur la politique cantonale dans les médias	09.12.2021 Adoption sous forme de postulat	31.12.2023	Lors de la session d'automne 2022, le Grand Conseil a approuvé la base légale nécessaire dans le cadre de la révision de la loi sur l'information et l'aide aux médias. La demande adoptée avec le postulat a été prise en compte lors de l'élaboration des dispositions d'exécution de la loi. La modification correspondante de l'OIAM a été adoptée le 15 novembre 2023.
125-2021 M	Heyer (Perrefitte, PLR) du 08.06.2021 Pas de parc immobilier cédé au rabais par le canton de Berne !	02.12.2021 Adoption sous forme de postulat	31.12.2023	Signé en novembre 2023, le concordat intercantonal relatif au transfert de Moutier, qui sera soumis en 2024 aux Parlements bernois et jurassien, règle la question du partage des biens.
172-2021 M	Klopfenstein (Corgémont, UDC) du 03.09.2021 Pas de transfert cantonal de la commune de Moutier avant un partage des biens définitif	14.06.2022 Adoption sous forme de postulat	31.12.2024	Signé en novembre 2023, le concordat intercantonal relatif au transfert de Moutier, qui sera soumis en 2024 aux Parlements bernois et jurassien, règle la question du partage des biens.
180-2021 M	Stucki (Stettlen, PVL) du 06.09.2021 Assurer à long terme le financement subsidiaire de la Fondation Gosteli, établissement de recherche d'importance nationale	30.11.2021 Adoption	31.12.2023	Une base légale pour le financement de la Fondation Gosteli a été intégrée dans la révision en cours de la loi sur l'archivage. En novembre 2023, le Conseil-exécutif a adopté le projet à l'attention du Grand Conseil (1 ^{re} lecture : printemps 2024).
019-2022 M	Bichsel (Zollikofen, UDC) du 07.03.2022 Participation cantonale à l'archivage numérique à long terme pour les communes	08.06.2022	31.12.2024	La modification correspondante de la loi sur l'archivage a été adoptée par le Conseil-exécutif lors de sa séance du 15 novembre 2023. Elle sera soumise au Grand Conseil lors de la session de printemps 2024 (1 ^{re} lecture).

3. Demandes de prolongation de délai

Le tableau ci-après fait état de toutes les motions et de tous les postulats dont le délai d'exécution va échoir ou est échu (cf. colonne délai d'exécution) et pour lesquels le Conseil-exécutif demande une prolongation de délai. L'état de traitement permet de motiver la demande (P1 : demande de prolongation d'un an / P2 : demande de prolongation de deux ans).

CHANCELLERIE D'ÉTAT (CHA)					
N° et type d'intervention	Auteur-e (domicile, parti) Titre	Date d'adoption Décision du GC	Délai d'exécution	État d'avancement du traitement Motivation de la demande de prolongation de délai	Proposition P1 / P2
060-2021 M	Marti (Berne, PS) du 18.03.2021 Transparence sur le financement des partis – aussi au niveau cantonal	09.12.2021 Vote point par point Point 1 : adoption sous forme de postulat Point 2 : adoption Point 3 : adoption Point 4 : adoption sous forme de postulat Point 5 : adoption sous forme de postulat Point 6 : adoption sous forme de postulat	31.12.2023	En octobre 2023, le Conseil-exécutif a ouvert une procédure de consultation sur les bases légales nécessaires à la mise en œuvre de cette revendication (révision partielle de la loi sur les droits politiques). L'activité législative s'est accompagnée de premiers travaux sur une plateforme de présentation des informations. Le Grand Conseil sera saisi de l'affaire en 2024.	P2
173-2020 M	von Arx (Schliern, PVL) du 10.06.2021 Poursuivre la numérisation des droits politiques – même sans vote électronique	11.03.2021 Adoption sous forme de postulat	31.12.2023	Le Conseil-exécutif sera saisi du rapport relatif aux mesures de numérisation exigées au cours du 1 ^{er} trimestre 2024.	P1

4. Motions et postulats ne faisant l'objet d'aucune proposition ni demande

Le tableau ci-après fait état de toutes les motions et de tous les postulats ne faisant l'objet ni d'une proposition de classement ni d'une demande de prolongation de délai. Des informations sont fournies au sujet de l'état de traitement.

CHANCELLERIE D'ÉTAT (CHA)					
N° et type d'intervention	Auteur-e (domicile, parti) Titre	Date d'adoption Décision du GC	Délai d'exécution	État d'avancement du traitement	
131-2021 M	Zimmerli (Berne, PLR) du 09.06.2021 Essais pilotes en vue du lancement de la collecte électronique de signatures dans le canton de Berne	10.03.2022 Adoption sous forme de postulat	31.12.2024	Différentes évaluations relatives à l'introduction de la récolte électronique de signatures ont été lancées. Dans le cadre du rapport relatif à l'intervention 173-2020 qui lui sera soumis en 2024, le Conseil-exécutif se penchera également sur l'opportunité d'organiser des projets pilotes.	
048-2022 M	Freudiger (Langenthal, UDC) du 08.03.2022 Vue d'ensemble et efficacité dans les commissions consultatives extraparlimentaires	28.11.2022 Adoption	31.12.2024	Un rapport contenant les informations demandées sur l'ensemble des commissions spécialisées est actuellement élaboré en collaboration avec toutes les DIR. Il est prévu de le soumettre au Grand Conseil au premier semestre 2024.	
063-2022 M	Roulet Romy (Malleray, PS) du 15.03.2022 Une loi et davantage de soutien financier pour la promotion du bilinguisme, c'est maintenant !	28.11.2022 Vote point par point Point 1 : adoption sous forme de postulat Point 2 : retrait	31.12.2024	L'analyse demandée par le Grand Conseil a été lancée.	
067-2022 M	Sancar (Berne, Les Verts) du 15.03.2022 Droits politiques pour les personnes sous curatelle de portée générale	28.11.2022 Adoption sous forme de postulat	31.12.2024	Fin octobre, le Conseil fédéral a adopté le rapport sur la participation politique des Suisses qui ont un handicap intellectuel. Le rapport rédigé en réponse à l'intervention cantonale se fondera sur le rapport fédéral.	

089-2022 P	Hess (Nidau, PLR) du 22.04.2022 Augmenter la participation aux élections grâce à un code QR	07.03.2023	31.12.2025	La revendication du postulat est examinée dans le cadre de la numérisation des droits politiques,.
056-2023 M	Von Arx (Spiegel b. Berne, PVL) du 14.03.2023 Renforcer la participation politique des jeunes, 1re partie : création d'un Parlement des jeunes cantonal et officiel	04.09.2023	31.12.2025	L'intervention est mise en œuvre en collaboration avec les Services parlementaires (cf. M 057-2023 Renforcer la participation politique des jeunes, 2e partie : octroi au Parlement des jeunes cantonal du droit de déposer des interventions).

5. Déclarations de planification

Le tableau ci-après renseigne sur l'état de mise en œuvre des déclarations de planification (statut : en cours / liquidé).

En présence de plusieurs déclarations de planification portant le même titre (même affaire), remplir la colonne (point X) et laisser le titre et la date vides.

CHANCELLERIE D'ÉTAT (CHA)					
Titre	Date	Déclaration	Brève description	État de traitement	Statut
Rapport sur le vote électronique dans le canton de Berne Déclaration de planification de la commission (Leuenberger, Trubschachen) / PEV (Steiner, Langenthal)	31.03.2009		Le Grand Conseil prend connaissance du rapport présenté par le Conseil-exécutif le 10 décembre 2008 sur le vote électronique dans le canton de Berne. Le Grand Conseil formule la déclaration de planification suivante, conformément à l'article 52, alinéa 4 de la loi sur le Grand Conseil :		
		2	L'ensemble des électrices et électeurs doivent avoir la possibilité d'exercer leur droit de vote par voie électronique. Il convient de rechercher dans la collaboration intercantonale une solution peu coûteuse. La sécurité est un aspect prioritaire et les expériences qui auront été réunies avec le vote électronique pour les Suissesses et Suisses de l'étranger doivent être prises en compte dans le système mis en place. (adoptée par 104 voix contre 11 et 3 abstentions)	Depuis juin 2019, le système de vote électronique du canton de Genève, utilisé également par le canton de Berne, n'est plus disponible. Jusqu'à nouvel avis, les Bernoises et Bernois de l'étranger ayant le droit de vote ne pourront plus recourir au vote électronique. Fin 2020, le Conseil fédéral a décidé de restructurer la phase d'essai sur la base d'un catalogue de mesures élaboré par la Confédération et les cantons. Les essais repris en 2023 par certains cantons ont été couronnés de succès. Le Conseil-exécutif a par ailleurs donné son accord à ce qu'une étude sur un nouveau lancement du vote électronique soit réalisée également dans le canton de Berne.	En cours
		3	Le gouvernement examine la possibilité de faire signer les initiatives et les référendums sur une plate-forme électronique. (adoptée par 89 voix contre 28 et 5 abstentions)	Le Conseil-exécutif examine dans le cadre des postulats von Arx (173-2020) et Zimmerli (131-2021) si le canton de Berne doit lancer son propre projet de récolte électronique de signatures.	En cours
Rapport du Conseil-exécutif au Grand Conseil sur les relations extérieures du canton de Berne en 2016	20.03.2017		Commission des institutions politiques et des relations extérieures, Messerli : lors du développement de projets avec la préfecture de Nara, le Conseil-exécutif veille à ce que le canton de Berne en retire un avantage direct.	La collaboration entre la préfecture de Nara et la Haute École spécialisée bernoise (BFH) s'est poursuivie en 2023 malgré les difficultés liées aux répercussions de la pandémie. Le projet prévu dans ce cadre par la BFH sur les questions liées au troisième âge n'a pas encore pu être lancé, mais le dossier a été réactivé dans le cadre d'un échange de jeunes organisé en mars 2023. Une rencontre entre des expertes et des experts de la BFH et de Nara est prévue au printemps 2024 dans le but de se pencher ensemble sur les questions pertinentes en lien avec le vieillissement de la société.	En cours

Check-list de la réglementation	03.06.2018		Le Grand Conseil prend connaissance du rapport du Conseil-exécutif « Introduction d'un frein à la réglementation au niveau cantonal » ; mise en œuvre du postulat 183-2015 Lanz (Thun, UDC).		
			Le Grand Conseil formule la déclaration de planification suivante, conformément à l'article 52, alinéa 4 de la loi sur le Grand Conseil :		
		2	Le Conseil-exécutif évaluera l'utilisation de la check-list trois ans après son entrée en vigueur et rendra compte des résultats au Grand Conseil sous une forme appropriée.	La liste de contrôle relative à la réglementation a été introduite en 2022. La Chancellerie d'État évaluera son utilisation et rendra compte des résultats au Conseil-exécutif et au Grand Conseil au bout de trois ans.	En cours
Langage simplifié sur les sites Internet et d'autres supports d'information du canton de Berne	08.06.2021		Le canton de Berne ajoute le plus rapidement possible une rubrique en langue facile à son site Web. Cette rubrique présentera en langue facile les informations essentielles du canton pour les groupes cibles pertinents. La rubrique contiendra au moins les informations sur la protection de la vie et de la santé, sur les droits et les obligations, sur le système de formation et sur les informations ayant pour public cible des personnes présentant un handicap.	Les contenus à adapter à cet effet sur les sites Web du canton ont été identifiés et confiés à des bureaux de traduction spécialisés. La mise en page du site a été adaptée sur le plan technique aux besoins du public visé par le langage simplifié. Début 2024, les contenus en langage simplifié seront disponibles sur les sites Web du canton de Berne.	En cours

6. Charges imposées dans le cadre des affaires de crédit

Le tableau suivant rend compte de l'avancement de la mise en œuvre des charges imposées dans le cadre des affaires de crédit (statut : en cours / liquidé).

CHANCELLERIE D'ÉTAT (CHA)				
Titre	Session	Charge	État de traitement	Statut
Secrétariat à l'administration numérique : autorisation de dépenses pour le financement de l'agenda Administration numérique suisse (ANS)	Hiver 2023	Une fois par année, le Conseil-exécutif informe la CIRE et la CFin en tant que commissions compétentes – de la réalisation des objectifs visés par les projets, – de l'état de la planification de l'agenda ANS et – de l'utilisation des moyens.	Le rapport demandé sera présenté pour la première fois fin 2024.	En cours